



Convocation au conseil
communautaire
5 septembre 2011
Date d'affichage de la
convocation
5 septembre 2011
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 28
Nombre de votants : 32

PRESENTS : **BAZERBES** Jean-Jacques, **BOUVERET** Geneviève, **CAUSSE** Catherine, **CESAR** Marie-Hélène, **COINDET** Arlette, **CHARTIER** Annie, **CHAUMONT** Jacques, **DUPUY** Jean-Pierre, **FONTENEAU** Philippe, **GOUINEAU** Max, **GRANGER-MAILLET** Christine, **HUMBERT** Micheline, **LE MEUR** Catherine, **MASSE** Jean-Michel, **MILLOT** Pierre, **MOQUAY** Patrick, **MORANDEAU** Yannick, **NAUD** Jean-Jacques, **PARENT** Michel, **PELLETIER** Yves, **RAMA** Manuel, **ROBILLARD** Patrice, **SOLAS** Dominique, **TESTARD** Bruno, **VAUZELLE** Claude, **VERWICHT** Jacques, **VILLA** Philippe, **WIDMAN** Leslie

PARTICIPAIENT EGALEMENT : Monsieur HUGHES Directeur des services, Mme BAZIN secrétaire

ABSENTS : **CHEMIN** Jacques, **COISSAC** Martine, **LALONNIER** Claude, **MASSICOT** Pascal, **METEREAU** Nathalie, **MICHEAU** Fabrice, **NYZAM** Daniel, **PERTHUIS** Olivier, **PROUST** Eric, **ROUMEGOUS** Jlm

8- CDC- CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC ROULE MA FRITE POUR LE DEVELOPPEMENT DU PROJET MO-TV EN FAVEUR DES 12-20 ANS

Les huit communes de l'île d'Oléron ont fait le choix de transférer leur compétence enfance-jeunesse à la communauté de communes de l'île d'Oléron. Ce transfert est effectif depuis le 1^{er} avril 2011. La définition de l'intérêt communautaire en matière de politique enfance jeunesse prévoit notamment le développement « d'actions éducatives en faveur des publics adolescents et des jeunes majeurs (14-25 ans) ».

Dans ce cadre, l'association Roule Ma Frite 17 propose à la communauté de communes un projet d'action participative en direction du public 12-20 ans dont les objectifs principaux sont de :

- favoriser l'expression des jeunes,
- développer leur intérêt pour la vie locale et la connaissance de leur environnement,
- construire du lien social entre générations,
- changer l'image des jeunes dans la société.

Ce projet se concrétisera sous la forme de « web reportages » décidés, construits et réalisés par les jeunes eux-mêmes. Les groupes de jeunes se constitueront à partir des centres d'accueil collectif de mineurs proposant un accueil des jeunes de 12 à 20 ans, à savoir « Le Grenier » à la Maison de l'enfance de Saint-Pierre d'Oléron, « Le Local Jeunes » du Foyer rural de Saint-Denis d'Oléron, à partir également du collège Aliénor d'Aquitaine de Le Château d'Oléron (en collaboration avec le CESC), enfin, un groupe informel se constituera à Saint-Georges d'Oléron avec le soutien d'un éducateur sportif de la commune.

Ces groupes seront encadrés par les animateurs des structures, un animateur technique de l'association RMF17, et l'ensemble de la démarche sera coordonnée et suivie par le Chargé de développement « Autonomie et implication des jeunes » du service enfance jeunesse de la Communauté de communes.

Les reportages réalisés par les jeunes seront diffusés sur un site internet sous la forme de télévision participative et intitulé « MO-TV » (Marennes-Oléron TV). D'autres formes de diffusions seront organisés avec les partenaires locaux pour une plus grande visibilité de ce projet (ex : cinéma Eldorado à Saint-Pierre d'Oléron, distribution de DVD aux personnes âgées par le biais du CLIC...).

Ce projet se déroulera sur la période de l'année scolaire 2011-2012 selon les modalités qui seront décrites dans la convention établie entre l'association et la communauté de communes. Des expérimentations ont eu lieu pendant l'été 2011 pour démarrer l'action aux vacances d'automne 2011.

Vu la délibération du 22 septembre 2010 portant approbation des statuts modifiés et de la proposition de définition de l'intérêt communautaire en faveur du transfert de compétence en matière de politique enfance jeunesse et entériné par arrêté préfectoral en date du 1^{er} avril 2011,

Considérant l'intérêt communautaire pour le développement « d'actions éducatives en faveur des publics adolescents et des jeunes majeurs (14-25 ans) »,

Considérant la fiche projet présentée par l'association Roule Ma Frite 17 décrivant l'ensemble du projet et présentant un budget prévisionnel à hauteur de 21 055 euros,

Considérant la demande de participation financière à hauteur de 2 000 euros formulée par l'association à la communauté de communes,

Considérant les co-financements obtenus par la CAF, la CMAF, le CRDD à hauteur de 68% du projet global,

Considérant la volonté de la communauté de communes de coordonner dans une logique de partenariat les actions éducatives en faveur du public jeune jusqu'à 25 ans,

Sur proposition du Président et du bureau communautaire, il conviendrait que le conseil communautaire,

AUTORISE le président à signer la convention d'objectifs et de moyens avec l'association Roule Ma Frite 17 pour la mise en place du projet MO-TV,

AUTORISE le versement d'une subvention de 2 000 euros au titre du subventionnement de projets associatifs à l'association Roule Ma Frite 17 pour l'encadrement technique du dit projet.

Pour copie conforme
Fait à Saint-Pierre d'Oléron
le 14 SEPTEMBRE 2011
Le Président

Communauté
de Communes de
l'Île d'Oléron
Patrick MOQUAY

